



FICHE TECHNIQUE

CITERNE DE STOCKAGE EFFLUENTS DE CHAIS 10M³



SOMMAIRE

- 1 • Caractéristiques p.2
- 2 • Options p.3
- 3 • Conseils d'installation p.4

1 • CARACTÉRISTIQUES

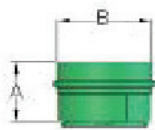
- Cuve en polyéthylène avec anneaux d'ancrage.
- Couvercle anti-dérapant diamètre de passage 676 mm, fermeture par 1/4 de tour, vis de sécurité et joint d'étanchéité.
- Entrée en PVC $\varnothing 110$ mm.
- Ceintures de renforts intégrées.
- Canne d'aspiration Dn 90 avec raccord symétrique aluminium et bouchon.
- Ventilation Dn50 avec chapeau.

Dimensions



2 • OPTIONS

Rehausses de couvercles



Références	A (mm)	B (mm)	Poids (Kg)	Découpable	Fixe
ETR47EF	490	780	10.5	.	
ETR65EF	650	780	18	.	

Châssis d'ancrage spécial cuves gros volumes Réf. CSSA19

Dispositif d'ancrage simplifiant l'installation de la cuve. Il est constitué d'un châssis assemblé à la cuve en usine. Celui-ci intègre du treillis soudé à noyer dans le béton. Il est relié à la cuve par une ceinture + système de tendeurs.

Pour la cuve 10 000 litres, prévoir 2 CSSA19.



Sangle d'ancrage Réf. SA1824

Permet de solidariser la cuve sur une dalle de lestage. Vendue à l'unité. Particulièrement adapté s'il y a risque de présence ou remontée de nappe phréatique.

Pour la cuve 10 000 litres, prévoir 4 SA 1824.

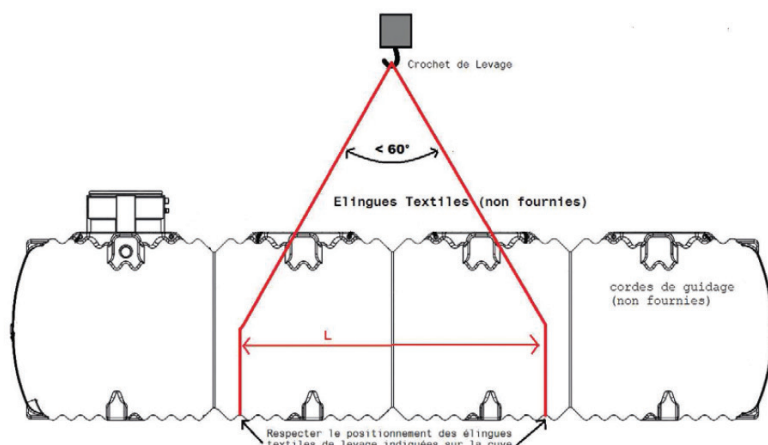


3 • CONSEILS D'INSTALLATION

Levage

- Utiliser un **engin de levage** adapté.
- Les cuves livrées sans sangles, ni oreilles de levage..
- Utiliser des **élingues textiles de levage** en respectant les **emplacements indiqués** sur la cuve (vignettes jaunes). Conserver un **angle d'élingage <60°**).
- Guider et stabiliser la cuve suspendue à l'aide de cordages.
- Procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve.

Volume total cuve m ³	Sangles d'ancrage			Levage	
	Qté SA1824	Positionnement ancrages		Distance entre Élingues L (m)	
		△ (m)	A (m)	B (m)	
10 (ø2m)	4	0.85	1.35	0.55	/
15 (ø2m)	4	0.85	1.9	1.35	3.0
15	3	0.9	1	/	1.6
20	4	0.9	1,4	0,7	2.3
25			1.55		1.51
27,5			1.6		1.70
30			1.8		2.29
35	5	0.9	1.85		2.63
37,5			1.85		3.12
40			2		3.60
42,5	6	0.9	1.7		3.65
45			1.8		3.99
47,5			1.95		3.84
50			2		4.03
55	8	0.9	1.6		4.81
57,5			1.7		4.23
60			1.8		4.81
65	10	0.9	1.5		7.68
70			1.65		7.68
75			1.8		8.85



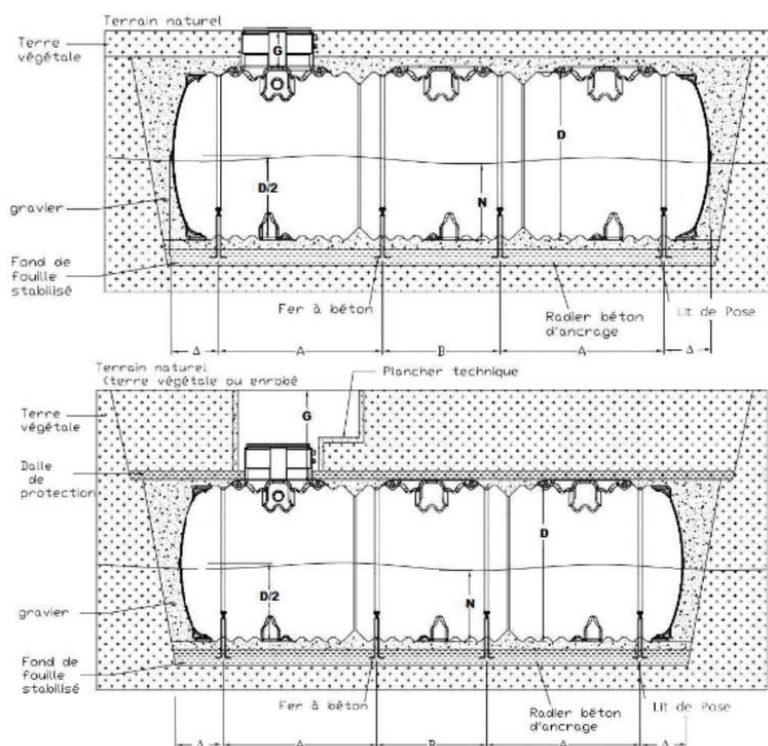
Modèle de cuve	Niveau d'eaux souterraines N (Immersion)	Profondeur G (anneau de levage)
Cuve standard	$N < D/2$	$G < 0,65 \text{ m}$
Cuve renforcée	$N < D/2$	$G < 1 \text{ m}$
	$D/2 < N < D$	$G < 0,65 \text{ m}$

POSE PROFONDE : cote G dépassant les limites ci-dessus → ouvrage de protection.

IMMERSION : cote N dépassant les limites ci-dessus → ne pas poser la cuve.

ATTENTION

Ces références ne sont pas conçues pour être installées en élévation (hors sol).
Contactez-nous le cas échéant pour connaître la procédure d'installation adaptée.



Représentations schématiques ne pouvant servir de plan d'exécution

Citerne de stockage effluents de chais 10m³ • p. 5

Manutentions

Avant manutention, **vérifier l'absence totale d'eau** à l'intérieur de l'appareil.

Les cuves sont sensibles aux chocs et aux impacts de fourches des chariots élévateurs, procéder avec précaution. *Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve.*

Employer impérativement un **engin de levage adapté**. Guider l'appareil suspendu à l'aide de cordes.

Précautions fondamentales

- Afin de réduire la profondeur de l'appareil pour **faciliter l'entretien courant**, privilégier une zone d'implantation **non exposée au passage de charges roulantes** et à **proximité du bâtiment**. Rester éloigné des racines d'arbres.
- Ne pas poser la cuve dans une zone en **forte pente** ou sollicitée mécaniquement par une **fondation** (cf. DTU 13.11 & 13.12) ou un **talus**.
- **Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto compactant $\phi < 15\text{mm}$.
- En cas de terrain soumis au phénomène de **retrait-gonflement des argiles**, ajouter 200kg de ciment par m^3 de gravier.
- Privilégier les **rehausses légères** en PE (option). En cas d'usage de rehausses de béton, réaliser une dalle d'assise protégeant la cuve.
- En phase chantier, baliser l'emplacement de la cuve afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une **dalle de protection**).
- La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser **30°C**. Vider la cuve en cas de **risque de gel** du contenu.
- Attention, l'**ancrage de la cuve** (#4 de la procédure) est indispensable en cas de présence de **nappe d'eau souterraine**, de **terrain hydromorphe** ou de **couche de sol peu perméable** (coef. de perméabilité $K < 10^{-5}$ cm/s : roches, argiles, limons...) pouvant **retenir les eaux de surfaces**. Consulter **l'étude de sol pour évaluer ces risques au point d'implantation de l'appareil**.
Le site <http://www.georisques.gouv.fr> aide également à l'évaluation des risques liés à la présence d'eau souterraine et à la présence d'argiles (risque de retrait-gonflement) sur le lieu d'implantation.
- Les cuves sont conçues pour résister aux cas critiques figurant dans le tableau page 2. Au-delà de la **profondeur d'installation maximum (cote G)** la **dalle de protection** (cf.#8 de la procédure) devient obligatoire. Au-delà du **niveau d'immersion N** (cf tableau + schéma, page 2), **ne pas poser le matériel**.
- En cas d'exposition à des **charges additionnelles statiques** (talus, tas de matériaux divers, forte pente, usage de rehausse béton, ...) ou **dynamiques** (passage de véhicules, ...), un **ouvrage de protection** est également obligatoire, ceci indépendamment de la profondeur.

Cette dalle doit être **flottante** et en appui sur les bords de fouille. (*Aucun transfert de charge ne doit être possible par contact direct entre le béton et l'appareil*). Le **dimensionnement structurel** de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil (*L'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant les charges statiques équivalentes aux cas limites du tableau*).

- En cas de pose sous voirie, **le couvercle en plastique doit être retiré** et remplacé par un tampon adapté.
- Pour une **pose hors sol**, veuillez nous consulter pour connaître la procédure d'installation.

Procédure d'installation d'appareil enterré

1 • Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.

En cas de besoin d'ancrage la cuve (cf. § "précautions"), prévoir l'option Châssis Speed, ou réaliser un radier béton incluant des fers à béton. *La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.*

2 • Réaliser un lit de pose (sable ou gravier $\varnothing < 15$ mm) de 100 mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé.

3 • Poser l'appareil après avoir retiré les protections et accessoires de transport.

4 • Ancrer l'appareil si nécessaire. Pour les modèles ET---- ; GB ---- et ETS ---- de volumes $V \leq 8\text{m}^3$, noyer le Châssis Speed (en option) dans du béton, ou fixer les pattes d'ancrage en partie basse sur un radier béton.

Pour les modèles ETY ----, réaliser une gâchée de béton autour de la ceinture à mi-hauteur de la cuve (cf schémas IN060-2).

Pour les modèles de volume $V \geq 10\text{m}^3$, fixer la cuve au radier à l'aide sangles (option). Respecter les quantités et positions imposées.

5 • Introduire un volume d'eau claire V_{EC} dans la cuve pour la stabiliser :

Pour une cuve de volume $V \leq 8\text{m}^3$, remplir la cuve **au minimum à 50%** d'eau claire : $V_{EC} \geq V_{cuve} / 2$

Pour une cuve de volume $V \geq 10\text{m}^3$, **ne pas dépasser 20%** du volume utile de la cuve : $V_{EC} \leq V_{cuve} / 5$

Cette introduction d'eau claire ne s'applique pas aux cuves de régulation 100% ref. ET-----R

Remblayer l'appareil avec du gravier $\varnothing < 15\text{mm}$ (autocompactant). Procéder par couches de 200 mm d'épaisseur maxi

- **Le compactage mécanique** est **EXCLU**.

- **Soigner les espaces fermés** en partie basse pour assurer une parfaite assise de la cuve.

6 • Raccorder la cuve (\varnothing standard PVC), ainsi que la ventilation éventuelle (selon les modèles).

7 • Remblayer la tête de la cuve avec du gravier.

8 • Si nécessaire (cf. § "précautions"), réaliser la dalle de protection, mettre en place l'éventuelle rehausse.

Pour le remblai final, utiliser du gravier et s'arrêter légèrement en retrait du niveau du couvercle.